

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	9
Publication :	21/04/2026
Etablissement :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Lieu d'exercice des fonctions :	Université Bordeaux Montaigne Esplanade des Antilles
Section1 :	71 - Sciences de l'information et de la communication
Composante/UFR :	UFR Langues et Civilisations
Laboratoire 1 :	EA4426(200919217D)-UR 4426 - MEDIATIONS, INFORM...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	21/04/2026
Date de clôture des candidatures :	15/05/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	21/04/2026

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :	
Contact administratif:	MALLE Cécile
N° de téléphone:	05.57.12.45.11
N° de fax:	.
E-mail:	cecile.malle@u-bordeaux-montaigne.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Langues étrangères appliquées
Job profile :	ATER
Champs de recherche EURAXESS :	Other -

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Conditions de recrutement :

Statut	ATER
Section CNU	71
Durée du recrutement	1 an (renouvelable selon réglementation)
Début du contrat	01/09/2026
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département LEA
Filière de formation concernée	Licence LEA Master CIPE (Commerce international et Pays Emergents)
Laboratoire de Recherche de rattachement	MICA
Date limite d'envoi des dossiers	15 mai 2026 Envoi des dossiers par voie dématérialisée : https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER interviendra principalement dans les enseignements de spécialité de troisième année de Licence LEA, au sein des parcours Communication des entreprises à l'international et Tourisme international. Dans le parcours Communication des entreprises à l'international, les enseignements portent sur la communication des organisations dans un contexte international, les stratégies de communication, les médias sociaux et les méthodes d'analyse de terrain en sciences de l'information et de la communication. Dans le parcours Tourisme international, ils abordent les enjeux économiques et territoriaux du tourisme, le e-tourisme, les stratégies de communication touristique et l'analyse des dynamiques touristiques à différentes échelles.

L'ATER pourra également intervenir dans des enseignements appliqués liés aux outils numériques, à la communication digitale, au community management et à la production de contenus, ainsi que dans l'accompagnement des étudiants dans leurs stages.

Les enseignements incluront une sensibilisation aux enjeux contemporains de l'information et des médias, notamment aux questions de désinformation, de fact-checking, d'intégrité scientifique et d'éthique professionnelle.

Le poste implique par ailleurs une participation à la vie pédagogique du département (réunions pédagogiques, jurys, encadrement des étudiants et suivi des projets professionnalisants).

Activité de recherche :

L'ATER contribuera aux activités de recherche du laboratoire MICA de l'Université Bordeaux Montaigne